

Signature d'une première convention collective

Gaspé, le 19 mai 2015. – M. Gino Lebrasseur, président du conseil d'administration de Merinov, Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec, et les représentants du Syndicat des travailleuses et travailleurs ont signé la première convention collective. Les parties en étaient venues à une entente de principe en juin 2014, qui avait été adoptée par les salariés en juillet 2014. La convention collective couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 1^{er} octobre 2017.

« Je suis fier de cette première entente conclue avec nos employés. Elle contient des conditions de travail avantageuses qui augmenteront la capacité d'attraction et de rétention du personnel et apporteront une force stabilisatrice à l'organisation. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé au processus de négociation qui a mené à la signature de cette convention » indique M. Gino Lebrasseur, président.

« Les employés sont satisfaits de voir cette première convention collective signée après de longues négociations. Bien que cette première convention ne soit pas parfaite, nous pensons qu'il s'agisse d'un bon point de départ. Nous croyons que cette étape en est une positive dans la vie de l'organisation. Avec les nombreuses incertitudes vécues au cours des derniers mois, nous voyons d'un bon œil cette entente venant confirmer et uniformiser les conditions de travail des travailleuses et travailleurs de Merinov. Un merci spécial aux membres du comité de négociations des deux parties, à la CSN, à la FNEEQ et au Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine » mentionne Wayne Duguay, président du syndicat.

Merinov est composé de 80 travailleurs; 50 employés Merinov, 22 en prêt de service du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 5 du cégep de la Gaspésie et des Îles et 3 de l'Université du Québec à Rimouski. Le personnel est réparti dans quatre centres situés en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord.

Rappelons que Merinov contribue, par la recherche et le développement, le transfert et les activités techniques à l'innovation, à la compétitivité et au développement durable de l'industrie québécoise de la pêche, de l'aquaculture et de la valorisation de la biomasse marine tout en favorisant le développement de l'expertise de ces secteurs.

- 30 -

Pour information :

Gino Lebrasseur, président
Merinov
418 752-0121

Wayne Duguay, président du syndicat
Merinov
418 385-2251, poste 4254
Sans frais : 1 844 368-6371
wayne.duguay@merinov.ca

www.merinov.ca